

Image not found or type unknown



Je compte m'installer en France

Par **PATRICKZAG**, le **24/09/2015** à **20:32**

Bonjour,

Je m'appelle Patrick, je vis en Espagne, père d'une fille espagnole de mon ancien mariage avec une espagnole, et j'ai ma carte de résidence légale du type "communautaire" (membre de famille d'une citoyenne de l'UE) que j'avais obtenue étant marié, et qui expirera en 2020.

Pourrai-je m'installer en France et demander un titre de séjour français comme membre d'une citoyenne européenne (ma fille) ?

Si oui, comment procéder ?

Si non, quelle serait la voie la mieux conseillée pour que je m'installe légalement en France ?

Merci pour votre assistance.